

**PÉRIER (Robert)**, Major de réserve (Bruxelles, 26.6.1886 — Bruxelles, 24.3.1938).

Il était depuis quelques années avocat à la Cour d'appel de Bruxelles quand éclata la guerre de 1914. Il n'hésita pas à s'engager comme volontaire et participa à la campagne de l'Yser. En 1915, il s'offrit à partir pour la Colonie afin d'y prendre part à la défense des frontières de l'Est et fut admis en qualité de sous-lieutenant pour un terme limité à la durée des hostilités. Embarqué à Falmouth le 8 octobre 1915, il fut à Boma désigné, le 28 octobre, pour être mis à la disposition du Colonel commandant supérieur des Troupes en opération à la frontière orientale. Il rejoignit les troupes de l'Est le 15 janvier 1916 et fut attaché à l'État-major de la Brigade Nord. Le 26 mars, il était nommé porte-drapeau du 4<sup>e</sup> régiment. Il participa le 3 juillet 1916 au combat de Kato et fut cité à l'ordre du jour « pour avoir fait » preuve des plus grandes qualités de bravoure, » de courage et d'énergie ». Il se signala également aux combats de Djobaika les 14 et 15 juillet.

En raison de son appartenance au monde du droit, Périer fut désigné pour exercer les fonctions d'auditeur militaire depuis le 14 septembre 1916. Malheureusement, la maladie lui fit quitter le front le 22 novembre et rentrer en Europe.

Reparti en août 1917, il regagna Boma le 24 septembre et rejoignit les troupes de l'Est. Il y fut promu lieutenant et désigné pour remplir les fonctions de substitut de l'auditeur militaire près la Brigade Nord, le 30 novembre 1917.

Le 8 janvier 1918, Périer était mis à la disposition du Gouverneur général comme officier d'ordonnance. Le 8 mai, il passait à l'État-major de Boma. Le mauvais état de sa santé vint à nouveau entraver son activité et le 14 juin 1919, il dut être relevé de ses fonctions. Il prit sa retraite avec le grade de major. Il rentra définitivement en Belgique et mourut à Bruxelles en 1938, porteur de l'Étoile de service, de la Médaille de l'Yser et de la Médaille commémorative des Campagnes d'Afrique avec citation.

[J. J.] 18 novembre 1954.  
Marthe Coosemans.

*Trib. cong.*, 15 avril 1938, 2. — Note du Ministère des Colonies, 6<sup>e</sup> Direction générale, 2<sup>e</sup> Direction, Personnel d'Afrique.